Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260305-20260305_03-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 5 MARS 2026 **N° 20260305_03**

OBJET • Subvention 2026 • MJC de Trégunc

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 36
Pouvoirs • 10
Votants • 46

Par convocation en date du 27 février 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 5 mars 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BACCON Alain, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, COCHENNEC Claude, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DERVOUT Dominique, DOUX-BETHUIS Sonia, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FRANÇOIS Brigitte, GOURLAOUEN Yveline, HÉMON Patrick-Marie, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BON Thomas, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE GAILLARD Quentin, LE GUERN Annie, LE MOAL Karen, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Annick, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, VOISIN Valérie.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • CARON Fabien (pouvoir à M. COTTEN), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE NEVÉ Evelyne (pouvoir à Q. LE GAILLARD), BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), FICHOU André (pouvoir à M.H EPARVIER), LE BARON René (pouvoir à A. LE GUERN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BANIEL Pierre (pouvoir à A. MARTIN), MALLÉJACQ Éric (pouvoir à M. BIGOT).

ABSENTS • BESOMBES François, DUPUY Julie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marc BIGOT

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260305-20260305_03-DE

Sonia MARREC expose que lors du vote du budget primitif 2026, une délibération spécifique aux subventions à verser en 2026 doit être approuvée.

En 2026, le montant de la subvention de fonctionnement proposée à la MJC de Trégunc est de 17 580 €. Cette subvention s'inscrit dans l'Axe 1 (projet de l'école de musique pour 13 080 €) et l'axe 2 (projets danse, rencontre chorégraphique pour 4 500 €) du plan d'accompagnement des réseaux culturels.

Par ailleurs, la MJC de Trégunc renouvelle sa demande de participation au festival Saluterre (importance de la protection du vivant via la participation ecocitoyenne) pour 2 000 €.

Pour prévenir tout risque de prise illégale d'intérêt, Julie DUPUY déporte et ne prend pas part au vote.

Considérant les avis favorables de la commission Moyens Généraux du 4 février 2026 et du bureau communautaire du 11 février 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 46 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- **Approuve** la subvention 2026 de 2 000 € de fonctionnement à la MJC de Trégunc (Festival Saluterre)
- **Approuve** la subvention 2026 de 17 580 € de fonctionnement à la MJC de Trégunc (école de musique, orientation 1 pour 13 080 € et orientation 2 pour 4 500 €),
- **Autoriser** le Président à signer les conventions afférentes ainsi que tout document en relation avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 5 mars 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 10/03/2026
Qualité : PRESIDENT CCA